

# **Badische Landesbibliothek Karlsruhe**

**Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe**

## **Vues pittoresques des chateaux, monumens et sites remarquables de l'Alsace**

**Rothmüller, Jacques**

**Colmar, [1839]**

Schlestadt

[urn:nbn:de:bsz:31-265342](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-265342)

## Schlestadt.

Si le nom de Schlestadt, comme celui de la plupart de nos villes, a subi de nombreuses transformations, *Seladistate*, *Selesistatt*, *Selustatt*, *Slezestatt*, c'est que l'Alsace, terre de limite et de lutte, a dû nécessairement, dans ce flux et reflux des peuples vaincus ou vainqueurs, conserver l'empreinte de leur passage, dans sa langue et ses idiomes, comme dans ses usages et ses mœurs. A travers ces variantes, les historiens étymologistes, toujours si prompts à saisir les analogies les plus éloignées, ont cru découvrir la signification native de ce mot. Selon les uns, Schlestadt serait un dérivatif d'*Elcebus*, antique station romaine, sur laquelle passa le *fléau de Dieu*, lorsqu'en 450 il menaça d'ensevelir l'Europe dans les ténèbres de la barbarie. Les habitants de cette station, dont la *position topographique* se reconnaît encore par l'existence d'un pont situé près du *Giesen*, échappés au glaive d'Attila, auraient transporté leurs foyers aux lieux où s'élève aujourd'hui Schlestadt, et par un touchant souvenir leur auraient conservé leur premier nom. Puis le mot *Elcebus* se serait changé, par corruption, en celui de *Seladistate*, sous lequel cette ville se produit, pour la première fois, dans un diplôme de Charlemagne de 776.

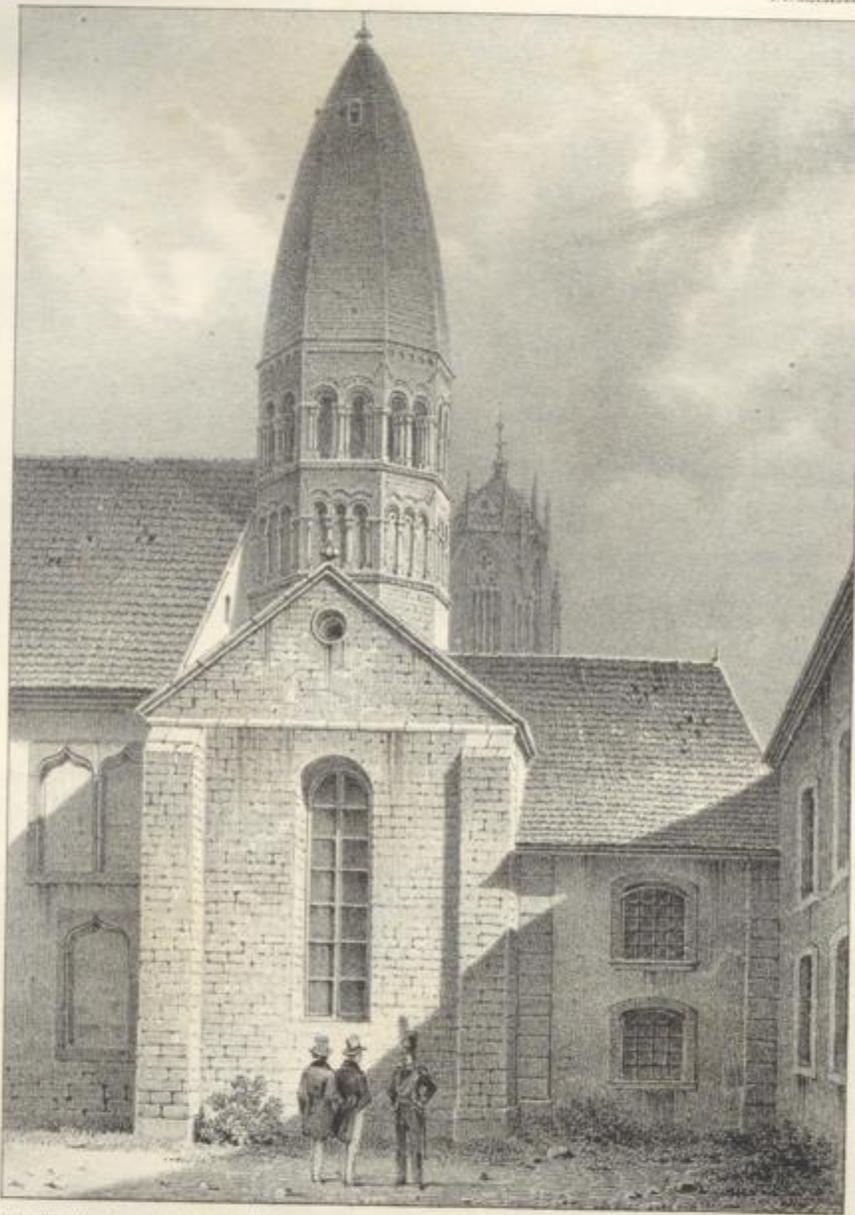
D'autres historiens, avec moins d'efforts, mais non moins de confiance, prétendent que Schlestadt vient de *Ladhof*, petit port de l'Ill, duquel l'on aurait formé *Ladstatt*, racine des différentes autres appellations. Nous n'essayerons pas de nous mêler à cette lutte de peu d'intérêt pour l'histoire, et qui est loin de dissiper les ténèbres qui couvrent le berceau de nos aïeux. Nous observerons toutefois que la première de ces opinions ne se justifie par aucun titre, et que la seconde est peu digne de foi. Il faudrait, en effet, dans cette dernière hypothèse, que le port fût préexistant à la ville; ce qui est fort peu admissible. Si nous avions à donner notre opinion sur ce mot, nous dirions que Schlestadt vient probablement de *Elstadt*, ville bâtie sur l'Ill, et nous aurions pour nous les vraisemblances historiques, car l'on sait que la plupart des villes ont reçu leur nom des fleuves sur les bords desquels elles se sont élevées. Peut-être aussi que Schlestadt a pour racine le mot *Schloss* (palais), car la première construction connue est le palais qu'y possédait Charlemagne, et où il passa les fêtes de Noël, lorsqu'en 776 il alla porter ses armes en Italie contre le roi des Lombards.

Un grand intervalle de temps s'écoula depuis cette époque, sans qu'il soit fait mention de cette ancienne résidence de Charlemagne; mais en 1044 et sous le règne de l'empereur Henri IV, *Hiltegarde* (quelques auteurs disent *Himmelgarde*), duchesse de Souabe, y fit bâtir, sur le modèle du Saint-Sépulchre de Jérusalem, un temple que son fils Othon, évêque de Strasbourg, dédia à Sainte-Foi. La charte de cette fondation se trouve encore en original dans les archives de cette paroisse. A côté de l'église, Othon fonda un monastère de bénédictins, qu'il plaça sous

la dépendance de l'abbé de Couches. Cet établissement reçut de nombreuses marques de la libéralité de ce prince de l'Église. Au droit de péage qui se percevait à Schlestadt, s'attachait celui d'établir le magistrat dans la ville. Othon le céda au prieur des bénédictins, qui l'exerça pendant quelque temps; mais comme la moitié du péage revenait à l'empereur, Frédéric II ne tarda pas à faire valoir ses droits, et le magistrat, dès lors, recevait alternativement de l'un et de l'autre son investiture. Cette mesure, qui paraît avoir peu d'importance en elle-même, marque cependant l'époque où le pouvoir de l'empire entre en lutte avec celui du clergé, qui par son immense influence et ses empiétements successifs, avait acquis dans l'État la consistance d'un corps politique; fortune territoriale, impôts, dîmes, droit d'élection, haute et basse juridiction, tout allait lui appartenir. C'est pour arrêter et affaiblir le mouvement ascensionnel de cette puissance que Frédéric II, jaloux de celle de l'empire, dote les communes de larges privilèges et rompt les liens de leur ancienne dépendance. Il fit pour Schlestadt ce qu'il avait fait pour Kaisersberg et Colmar, et après l'avoir élevé au rang de village de l'empire, il le fit entourer de murs et de fortifications.

Essayons de retrouver, à l'aide des documents historiques, les traces de cette première enceinte, que le temps et la main des hommes ont presque entièrement détruite. Celle qui existe aujourd'hui affecte une forme ovale; mais alors moins étendue, elle était presque circulaire.

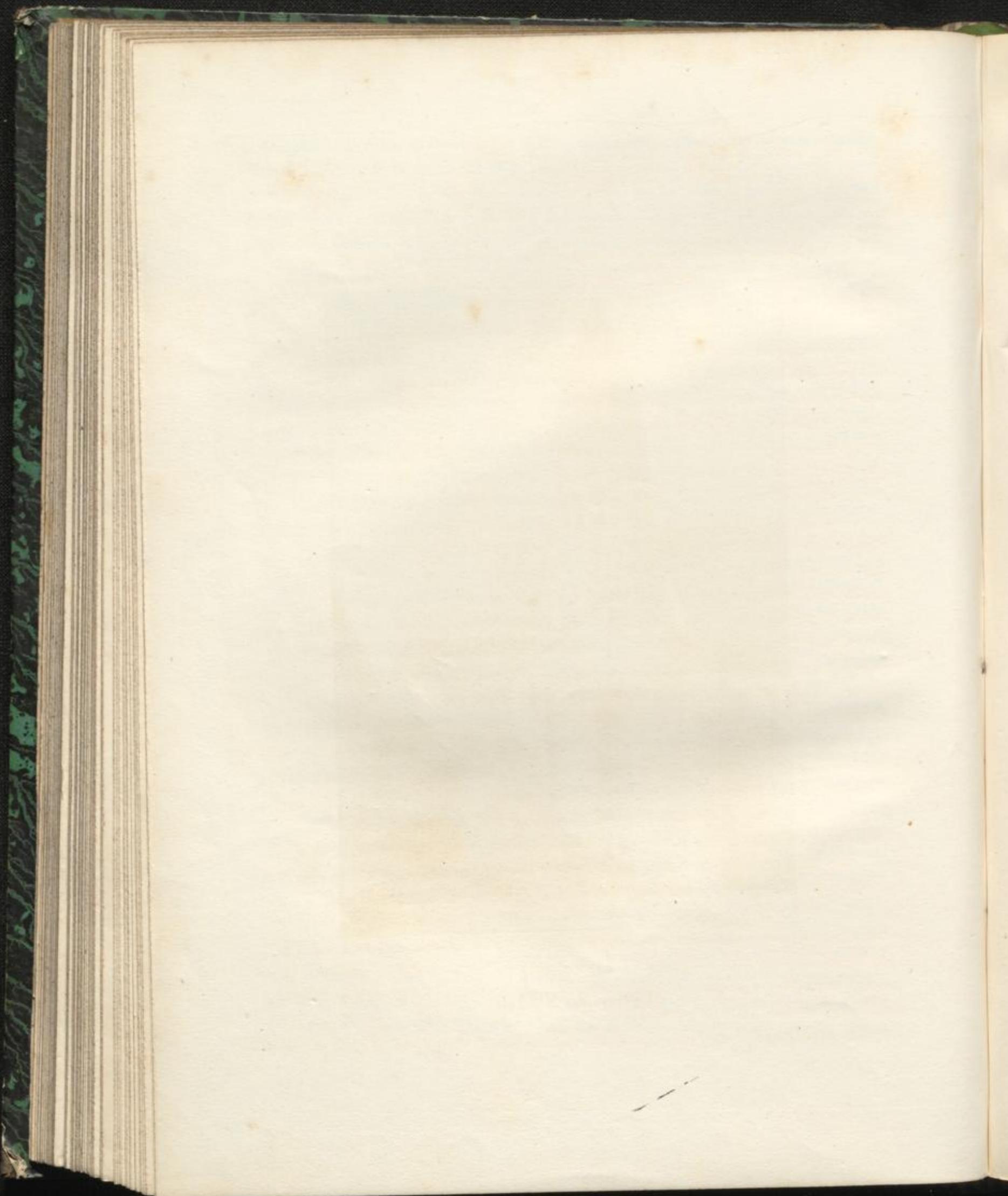
La porte de Colmar, nommée *Oberthor*, était placée à côté de la vieille prison qui touche au jardin appartenant à M. le colonel Baudinot, situé derrière le Cavalier. Le mur se prolongeait jusqu'au point où se trouve la porte actuelle de Colmar. Là, s'élevait une plate-forme qui traçait l'angle du rempart. Le mur gagnait alors, en ligne droite, la porte appelée *Mühlthor*. Cette porte existe encore aujourd'hui; c'est celle qui est connue sous le nom de *fausse porte*. Sa tour n'était pas encore couronnée de ce bizarre chapiteau qui la disproporionne avec sa base; elle était surmontée d'une galerie, au milieu de laquelle surgissait une plate-forme crénelée. Le rempart s'étendait ensuite jusqu'à la tour, qui s'élève à côté de la porte de Brisach; les fortifications en s'arrondissant arrivaient à la tour voisine de la porte de Strasbourg, qui couvrait la sortie appelée *Niederthor*. L'enceinte décrivait son cercle jusqu'à la porte des Corvées, qui s'ouvrait en face du collège communal et rejoignait enfin l'*Oberthor*. Toute la partie de la ville qui occupe aujourd'hui le chemin neuf, et qui se retrouvent dehors de la fausse porte, ne formait alors qu'un vaste parcour. Pour arriver à la porte nommée *Mühlthor*, depuis Scheltenbühl, l'on était obligé de passer sur trente-quatre ponts. Tel était, dans ces premiers temps, l'état de la ville, qui reçut successivement de nombreux agrandissements et ne tarda pas à se couvrir de ses établissements religieux. Ce ne fut cependant qu'en l'année 1552 que les fortifications se développèrent. Une nouvelle ligne de murailles fut formée en dehors de la première, et s'étendit depuis la tête de l'aqueduc de Châtenois jusqu'à la porte moderne de Brisach; elle comprit dans sa circumvallation toute la partie de la ville qui se trouve au delà du chemin neuf. Le fossé qui longeait les anciennes murailles, depuis la porte de Colmar jusqu'à celle de Brisach, fut maintenu. On y jeta trois ponts,



J. Rothmüller, d'après le dessin de M. Schœrer.

Lith. de Hahn & Vix, à Colmar.

Eglise de S<sup>te</sup> Foi,  
à Sélestadt.



l'un faisait face à une tour qui s'élevait au coin de la fabrique; l'autre communiquait avec la fausse porte qui cessa d'être une des portes de la ville; la troisième faisait face à une tour à laquelle aboutissait la rue de l'Hôpital; mais on ne pouvait arriver à ce faubourg que par la fausse porte.

Après la conquête de l'Alsace, ces anciennes fortifications furent démantelées, et sous la direction de Vauban s'élevèrent les remparts qui la défendent aujourd'hui.

Tel fut le développement que reçut la ville de Schlestadt depuis l'époque où Frédéric II l'éleva au rang de village de l'empire. Ses successeurs ne lui avaient pas été moins favorables; l'empereur Rodolphe de la maison de Habsbourg, après lui avoir donné le titre de ville impériale, y avait fondé plusieurs établissements et notamment un hospice, qui s'élevait autrefois près de la porte dite *Niederthor*, et dont il ne reste aucune trace.

Après lui Henri VII, en 1309, que ses vertus avaient élevé à l'empire en 1308, marqua le court passage de son règne par de nouvelles munificences. Par un diplôme, daté de Mulhouse du 6 des calendes d'octobre 1309, cet empereur fit don aux bourgeois de Schlestadt du village appelé *Burnet*, qui, selon Beatus Rhenanus, faisait autrefois partie d'Elcebus, et se trouvait placé à une petite lieue de la ville, vers le septentrion, au delà du Giesen. Le même siècle avait vu construire l'église dédiée d'abord à sainte Catherine, et dont saint Agnès et saint Georges devinrent plus tard les patrons. Ce monument, quoique inachevé, est d'un style d'architecture très-remarquable, et renferme un bel ouvrage d'art représentant Samson, l'Hercule de la mythologie moderne. Après avoir fait connaître les agrandissements successifs de la ville de Schlestadt, il importe de retracer les principales phases de son histoire comme celles de son organisme politique.

La constitution municipale de Schlestadt est en grande partie semblable à celles des villes d'Alsace, et a changé, comme elles, selon le gré ou l'intérêt des empereurs, qui ne surent jamais les affranchir que pour agrandir leur puissance.

Les habitants se distinguaient en nobles, ecclésiastiques et bourgeois; il y avait aussi quelques juifs; mais ils vivaient ou dans l'isolement ou dans la persécution, et le pardon accordé par l'empereur Charles IV pour le massacre de 1347, prouve suffisamment combien de maux ils eurent à subir jusqu'à leur expulsion définitive, qui eut lieu dans le siècle suivant.

S'il faut en croire Rhenanus, les habitants de Schlestadt, quoique de mœurs fort simples, n'étaient pas dépourvus d'une certaine finesse d'esprit, si toutefois le mot *tenuis*, qui se trouve dans cette apologie, peut se traduire par celui de *fin*, et si l'on peut, sans trop contrarier le texte, l'allier aux dernières expressions de l'écrivain, *commentationibus addictior*.

Les bourgeois y étaient divisés en dix tribus et jouissaient de privilèges que les empereurs leur accordèrent successivement. Sous Frédéric II et Rodolphe I<sup>er</sup> l'ère de leur affranchissement avait commencé. En 1292, l'empereur Adolphe les déclara capables de posséder des fiefs à l'instar des nobles; peu d'années après, en 1311, Henri VII défendit aux juges provinciaux de prononcer en faveur des créanciers l'envoi en possession des biens de leurs débiteurs schlestadiens, réservant

ce droit au prévôt et au magistrat. En 1333 le magistrat fut autorisé à lever des impôts, et en 1347 Charles IV affranchit les bourgeois de toute juridiction étrangère. Enfin, dans le même siècle, le principe de l'égalité entre la bourgeoisie et la noblesse fut proclamé par l'empereur Venceslas, qui soumit, par ses lettres de 1393, tous les habitants, sans distinction de condition, à toutes les charges communales. La noblesse avait vu d'un œil jaloux toutes les concessions que les empereurs faisaient à la bourgeoisie, car chaque acte d'affranchissement était une arme contre leurs prétentions et servait à affaiblir leur odieuse et tyrannique domination. Aussi ce ne fut pas sans conflit et sans luttes que les hommes des communes parvinrent à conserver le peu de franchises qu'ils avaient reçues, et plus d'une fois ils payèrent de leur sang ces dangereuses donations.

L'organisation intérieure de la municiple était de même nature que celle des autres villes impériales. La république se trouvait administrée par les bourguemestres, au nombre de huit; par le sénat, qui se composait de trente-cinq bourgeois et qui étaient nommés par les douze tribunes. Le pouvoir impérial y était représenté par le prévôt. Dans le principe cette charge était exclusivement dévolue aux nobles; mais ils la perdirent en 1352, par suite de l'orgueilleuse boutade d'un membre de la famille de Bötzhheim, qui occupait alors cette place. Les abus de pouvoir de ce prévôt avaient excité contre lui une partie de la population et avaient amené, de la part de la bourgeoisie, un mouvement violent de réaction. Mais Botzheim, après un combat acharné dans les rues de Schlestadt, resta vainqueur. Ce triomphe fut de courte durée, et une circonstance imprévue, née de l'arrogance de son caractère, amena bientôt sa chute. Outré de la protection que l'empereur accordait à la bourgeoisie, il ne put contenir les mouvements de sa colère, et pendant qu'il occupait son siège de préteur, il lança à terre sa baguette de haut justicier, symbole de la puissance impériale. C'était une insulte grave à l'empereur, qui l'avait remise en ses mains. L'histoire rapporte que l'un des assesseurs, pour couvrir cet outrage, s'élança de son siège en s'écriant : *Au nom de César je relève cet insigne*. La conduite de ce magistrat fut tellement agréable à l'empereur Sigismond, qu'il transmit au sénat de la ville le droit de désigner le préteur. Depuis ce temps les bourgeois patriciens participaient à cet office. En 1467 Dieterich de Rathsamhausen le vendit à la ville moyennant mille florins, et l'empereur Frédéric IV ratifia ce traité et abandonna à la ville la prévôté avec tous ses droits, biens et gabelles.

L'on voit, d'après cet aperçu rapide sur la constitution politique de l'ancienne ville de Schlestadt, que sa forme était démocratique et que tous les pouvoirs y étaient électifs. Cette constitution libre était de nature à développer chez l'homme de la commune le sentiment de sa dignité civique, et de l'amener ainsi à une haute puissance d'énergie morale. Aussi le voyons-nous plus d'une fois défendre les remparts de la cité avec un héroïque courage, et faire payer cher à l'ennemi l'imprudente audace de ses attaques. Un des premiers sièges que Schlestadt eut à soutenir fut celui de Berthold de Buocherg, évêque de Strasbourg, et de Rodolphe, évêque de Constance, poussés par le pape dans le parti de Frédéric d'Autriche contre Louis de Bavière, qui ne conquist sa couronne qu'après des luttes sanglantes. Schlestadt avait pris le parti de l'empereur.

L'évêque de Strasbourg envoya contre cette ville 4000 hommes d'infanterie et 400 chevaux, commandés par Albert et Hugo de Hohenberg. Malgré le nombre des combattants et l'habileté des chefs, cette armée fut obligé de lever le siège. En se retirant elle dévasta les propriétés des habitants, et cet acte de honteuse vengeance amena de terribles représailles sur les possessions de Dambach et des autres villages dépendant de l'évêché. C'est à l'occasion de cette belle résistance que l'empereur, par son diplôme de 1339, daté de Haguenau, permit à la ville de lever des péages sur toutes les marchandises.

Dans le même siècle et en 1353, Jean de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, pour venger la mort d'un de ses notaires, que les bourgeois de Schlestadt avaient fait rouer, vint l'assiéger avec ses troupes; mais comme ses prédécesseurs il fut repoussé par la valeur des habitants et obligé de renoncer à l'entreprise. Les armes des Schlestadiens continuèrent à être victorieuses, et vers la fin de ce siècle, un noble, nommé Bruno, ayant ouvert son château de Guémar à d'autres gentilshommes, qui vivaient de la lance et imposaient des contributions aux villages environnants, les habitants de Schlestadt réprimèrent ces brigandages et détruisirent le château.

Quelques années après, les mêmes nobles dont l'audace avait été apaisée par le peuple des villes, profitant du passage des troupes que Louis XI, dauphin de France, avait conduites contre le seigneur de Montbéliard et contre la Suisse, et qui s'étaient répandues dans l'Alsace après la reddition de Bâle, les mirent à leur solde pour ravager le pays, s'emparèrent de Dambach, de Châtenois, de Markolsheim et de Saint-Hypolite, et incendièrent ces trois derniers villages. Les habitants de Schlestadt s'armèrent de nouveau contre eux et les attaquèrent vivement sur tous les points. Le combat le plus mémorable qui fut livré eut lieu en l'année 1445, le lundi avant le dimanche des Rameaux. L'armée des Armagnacs gagnait les Vosges, où s'étaient embusqués 400 Schlestadiens derrière le village de Lièpvre; lorsque les convois des malades furent passés et que le gros de l'ennemi se présenta, les Schlestadiens sortirent de leur retraite, les cernèrent de toutes parts, et après avoir jonché le champ de bataille de 500 morts, dont soixante nobles, ils rentrèrent dans la ville et célébrèrent leur victoire dans l'église paroissiale, où furent suspendus neuf drapeaux pris à l'ennemi.

Trois années après, Henri Gresse, noble de Herlisheim, déclara aussi la guerre à la ville de Sélestat. Cet ennemi ne parut sans doute pas aux habitants mériter les honneurs de leurs armes; Ce fut par un stratagème qu'ils le réduisirent. Plusieurs habitants se déguisèrent en femmes et se placèrent sur une voiture. Arrivés au port de Herlisheim, ils engagèrent une querelle avec le percepteur du péage, pour donner à 400 hommes, embusqués dans les environs, le temps de s'avancer. Tout à coup les trompeuses amazones se jettent sur le percepteur, le précipitent dans le fossé, s'emparent de la porte et ouvrent passage à leurs compagnons d'armes. Le village fut pris sans coup férir. Les Schlestadiens usèrent généreusement de cette facile et singulière victoire, et se bornèrent à conduire Gresse et son fils prisonnier à Schlestadt, où ces derniers rachetèrent leur liberté moyennant mille florins.

Vers la fin de ce siècle éclata la guerre des Rustants. Les villes, malgré la nature de leurs institutions, ne comprirent pas tout ce qu'il y avait de sublime dans cet élan du peuple des campagnes, dans cette association de l'opprimé contre l'oppresseur, du faible contre le fort; elles tinrent donc avec les seigneurs. Deux hommes cependant, Jean Uhlmann et Ziegler, de Stotzenheim, que l'histoire a flétris, mais dont il est temps de réhabiliter la mémoire, nouèrent des relations avec les malheureux paysans d'Alsace, et conçurent l'espérance de les introduire dans Schlestadt; mais le magistrat parvint à déjouer leur complot, et en 1493 ils payèrent de leur sang le courage de leur entreprise.

La dernière guerre dont nous avons à parler est celle des Suédois. Il était difficile de résister au général Horn, qui, secondé par une armée aguerrie et nombreuse, l'était plus puissamment encore par les divisions qui naissaient des luttes de la réforme. Cependant Schlestadt, malgré l'exiguïté de ses ressources, défendit vaillamment ses murailles et sut maintenir sa vieille réputation de gloire. Ce fut le 10 novembre 1632 que la ville fut sommée de se rendre. Elle venait de soutenir un siège que Horn avait poussé avec une extrême vigueur et elle avait résisté à plusieurs assauts; ses murailles étaient ouvertes de toutes parts; la mine avait sur plusieurs points renversé les remparts; la garnison, commandée par Augustin d'Ange et Jean-George Brutenbach, ne se composait que de 600 fantassins et d'un faible corps de cavalerie; les secours promis par le margrave n'arrivaient pas. Dans ces conjonctures la reddition devenait imminente; cependant le magistrat ne voulut point encore traiter avec l'ennemi, et, par un sentiment de noble orgueil, c'est au général de l'empire qu'il renvoya pour traiter de la capitulation, durant laquelle il fit un nouvel appel au margrave, qui, par une lettre du 12 novembre, autorisa la reddition de la place. Par ce traité la ville conserva ses libertés et ses privilèges, et la garnison put sortir avec armes et bagages.

Les Suédois s'y maintinrent pendant deux années et furent remplacés par les Français qui l'évacuèrent en 1634, pour y laisser rentrer les impériaux. Enfin, en 1672, Schlestadt avec les neuf autres villes impériales fut définitivement incorporée à la France. L'année suivante le roi en fit démolir les fortifications, pendant la guerre qu'il soutint contre les impériaux, et deux années après il fit élever celles qui la défendent aujourd'hui. La paix de Westphalie consolida cette nouvelle possession de la France: la petite république ne fut plus qu'une citadelle d'un vaste royaume, et son individualité se perdit dans les destinées d'un grand peuple.

Schlestadt peut à juste titre revendiquer sa part de gloire littéraire. C'est dans son sein qu'au commencement du seizième siècle se forma cette société d'hommes savants, qu'Érasme célèbre dans ses vers et qui contribuèrent si puissamment à la renaissance des belles-lettres.

Wimpfling, Sabidus, Spiegel, Majus, Guebweiler, Villengerus, Scurerus, Kircker et Frieger recommandèrent leur ville natale à la postérité.

Au milieu d'eux brillait de l'éclat le plus vif, cet autre savant que cette ville se glorifie d'avoir produit: le commentateur de Pline, de Tacite, de Tite-Live, de Sénèque, de Tertullien,



de Velleius Paterculus, l'élégant historien de la Germanie, ce Beatus Rhenanus que Charles-Quint avait anobli, qui était surnommé le prince des littérateurs. La ville possède encore sa vaste bibliothèque, et les cendres de ce savant reposent dans la cathédrale. Mathias Schuren, qui établit en 1509 une imprimerie à Strasbourg, et Lazare Schuren qui, en 1519, en fonda une à Schlestadt, publièrent les écrits de leur illustre compatriote. Si de nos jours les belles-lettres y ont moins de courtisans, les beaux-arts y sont dignement représentés par M. Schwilgué. Cet habile mécanicien a retrouvé sous la rouille des siècles le mouvement qui anime l'horloge magique de Strasbourg; son talent rendra la vie aux douze apôtres qui marquent les heures et divisent les jours, et le vieux lion pourra rompre enfin, par ses terribles rugissements, un silence dont il semble être las.

---

## Château de Milandre.

---

Selon Schœpflin, le château de Milandre ou Meilandre, représenté par notre planche sous le n° 83, n'existait déjà plus de son temps. Il paraît que cet historien, pour produire une assertion aussi positive, a confondu le château de Milandre, avec quelque autre ruine, qui avait disparu, ou qu'il a accepté avec trop de confiance l'opinion de ceux qu'il a consultés. Nous devons donc rectifier l'erreur de ce savant historien et rendre au château de Milandre l'existence qu'il lui conteste. Ce château s'élève non loin de Delle et fut un de ceux dont Turenne ordonna le démantèlement lors de sa conquête de l'Alsace. L'histoire ne nous fournit aucun renseignement précis sur ce château qui paraît avoir servi de point de défense, et l'époque de sa construction nous paraît fort douteuse. Schœpflin n'en parle que pour le ranger au nombre des monuments dont on n'aperçoit plus aucune trace, et M. de Golbéry, tout en relevant l'erreur de cet historien, ne nous fait cependant point connaître quels sont les événements qui s'y rattachent, et quels en furent les propriétaires successifs. Silbermann est non moins silencieux et les chroniques que nous avons consultées nous laissent dans la même obscurité; nous ne pouvons donc que reproduire fidèlement ce que le temps a conservé de ces ruines qui semblent toutefois appartenir à une construction de date moins reculée que la plupart de ces monuments.

---